

ASCO ONERA

Réf. 3413/2026

Origine : Biel ORTUN – Secrétaire adjoint de l'ASCO

Destinataires : Le Comité Exécutif, les membres ASCO et le CSE

Annexes :
1- Rapport moral
2- Bilan financier
3- Présentation « Respect du RGPD »

ASSEMBLEE GENERALE DU 16 AVRIL 2026

COMPTE RENDU

Participants (A : actif, E : extérieur, F : famille, R : retraité, FR : famille retraité) :

38 présents en salle Contensou à l'ONERA Châtillon (28 A + 9 R/FR + 1 E)

14 présents en visioconférence (13 A + 1 R)

15 pouvoirs donnés à une personne présente en salle (13 A/FA + 2 R)

Total = 67 présents (votants)

Ordre du jour :

1. Désignation du président et du secrétaire de séance
2. Vote du PV de l'année précédente (AG du 10 avril 2025)
3. Mot du président
4. Election des membres du Comité Exécutif
5. Le rapport moral
6. Le rapport financier et le prévisionnel
7. Le financement CSE 2025/2026
8. Les modifications appliquées en 2026
9. Les actions à venir / possibles
10. Les efforts à faire
11. Règlement de protection de données (RGPD)

1- Désignation président et secrétaire séance :

Président : Philippe Cuvier-Perrier, secrétaire : Biel Ortun

2- Vote du procès-verbal de l'année précédente (AG du 25 avril 2024)

Le PV est approuvé à unanimité.

3- Mot du président

La subvention du CSE au profit de l'ASCO

Suite à la réunion CSE du 22/07/2025, celui-ci a décidé de passer la dotation annuelle ASCO de 184 k€ à 200 k€, montant incluant la somme forfaitaire de 7k€ destinée aux compétitions ARIANE. La dotation réelle est donc augmentée de 9k€ (193k€ vs 184).

Lors de la réunion CSE du 17/02/2026, où la répartition du budget CSE 2026 a été effectuée, il a été voté que la subvention ASCO resterait au même niveau, soit 200 k€.

De ce fait, 2 solutions s'ouvrent :

- Soit l'ASCO continue à faire ses activités, comme aujourd'hui, sans restriction, alors il y aura un déficit chaque année et la réserve financière continuera à fondre pour atteindre le zéro aux environs de la fin de Prisme (2029) ;
- Soit l'ASCO réduit ses activités pour rester dans son budget et ne pas avoir de déficit en fin d'année, on garde une réserve financière permettant l'organisation d'activités festives d'ampleur (par exemple la livraison du gymnase, la fin de Prisme, les 65 ans, ...), la mise en place d'équipements sportifs (gymnase, parcours santé, ...) et être en mesure de répondre à un besoin matériel d'une section sans faire une demande d'accompagnement auprès du CSE (la réactivité est de l'ordre d'une année car la demande doit être faite avant le vote du budget).

Le site de Palaiseau augmente ses offres ASCO

Le site de Palaiseau a vu en 2024, la création de la section « ASCO Tai Chi Chuan » et de la section « ASCO Pause YOGA » puis en 2025 de la section « ASCO Boxe Française » et en 2026 « ASCO Fitness ».

La livraison du gymnase de l'ONERA Palaiseau, au sein du nouveau bâtiment N3 avec une livraison pour l'instant planifiée fin 2026 et une mise en exploitation fin du 1^{er} trimestre 2027.

Rappels aux bureaux section

Le comité exécutif de l'ASCO insiste sur le fait qu'un adhérent, qu'il soit nouvel adhérent ou qu'il renouvelle son adhésion, doit satisfaire à l'inscription ASCO avant de finaliser l'inscription à la section.

4- Election membres du comité exécutif

Membres du comité exécutif de l'ASCO :

Philippe CUVIER-PERRIER (CM)

Claude CHARTIER (CC) – mandat renouvelé par vote à l'unanimité

Cécile DAVOINE (CC)

Olivier VOREUX (CC) – mandat renouvelé par vote à l'unanimité

Biel ORTUN (CM)

Victor DESANGLES (CP)

Amélie JARNAC (CP)

Naïr SUBRA (CP)

Antonin CABANE (CSP)

Aurélié NICOLE (CSP)

5- Rapport moral 2025

Vote du rapport moral : voté à l'unanimité. Le rapport moral est en annexe n°1.

6- Bilan financier 2025 et prévisionnel 2026

Le bilan financier est présenté par Claude Chartier, trésorière de l'ASCO. La présentation du bilan financier est en annexe n°2.

Dans le bilan 2025, l'ASCO a un placement de 150 k€, qui est utilisé pour éponger les déficits et qui date des non dépenses des années COVID. Le déficit 2025 a été de 32 845 €, et le prévisionnel pour 2026 est de 30 000 €. Face à cette consommation du matelas financier de l'ASCO pour financer le déficit, le comité exécutif envisage les mesures présentées dans la section 3 pour supprimer le déficit de l'ASCO.

Vote du bilan financier : voté à l'unanimité.

7- Le financement CSE 2025/2026

Les élus du CSE viennent de prendre leurs fonctions depuis décembre 2025. Le mandat est de 3 ans, il est donc envisageable que la politique qui vient d'être appliquée pour 2025 et 2026 perdure. Il est donc impératif, si l'ASCO veut perdurer, de prendre en compte cette donnée et d'adapter le coût de nos activités pour rester dans cette enveloppe.

8- Les modifications appliquées en 2026

Le montant des cotisations

Le principe est que le montant des cotisations corresponde au financement de l'assurance. A, FA, R et FR sont donc passés de 10 € à 15 €. E sont passés de 15 à 20 €.

Le montant des subventions accordées aux R (+FR) au cours de l'année 2025 :

Le principe est que les subventions accordées aux R ne soient pas supérieures à 40% des subventions accordées aux A.

9- Les actions à venir en 2026

Suppression de la subvention pour le financement d'activités individuelles.

Ne subventionner en année A que les activités planifiées en A-1, ce qui impose la réalisation d'un budget prévisionnel impératif en octobre A-1 pour chaque section.

Maintien du coût des adhésions au même niveau.

Activités promotionnelles = uniquement qu'en groupe et sous l'égide de la section (accord CEx impératif avant de lancer quoi que ce soit).

Limiter le déficit en adaptant les activités et le fonctionnement des sections. Les sections seront contactées par le CEx et à elles de proposer les actions en fonction des souhaits CEx.

Se mettre en conformité avec le RGPD → directives de Naïr à venir.

10- Efforts à faire

Rigueur dans la gestion des adhérents.

Sensibiliser les actifs dans chaque section sur le besoin de leur participation.

Adapter les activités pour permettre une participation plus importante des actifs.

Faire des rappels sur la billetterie / abonnement = subvention accordée si activité à plusieurs.

Fournir photos et/ou petites vidéo au CEx pour faire évoluer le film de présentation de l'ASCO. Ce film est utilisable par tout le monde pour présenter l'ASCO dans les départements lors de réunion internes.

11- Actions à venir / possibles

Actions envisageables sous condition d'un accompagnement spécifique du CSE :

1/ Organiser un cocktail / petit évènement pour fêter la livraison du gymnase à Palaiseau prévu pour T1/2027 ;

2/ Mettre en place un barbecue annuel ou biannuel, selon des options à affiner ;

3/ Célébrer la fin de Prisme et les 65 ans ASCO en 2029 ;

Pour rappel, la programmation d'une activité hors site se fait au moins 1 an à l'avant.

Si vous avez une idée, parlez-en à un membre du CEx.

12- Règlement de protection de données (RGPD)

Nair Subra, membre du comité exécutif ASCO, présente les principales règles que les sections doivent observer afin de respecter le règlement de protection de données européen (consulter présentation).

Le Président de l'ASCO

Philippe CUVIER-PERRIER
Président ASCO





Rapport Moral AG 2026 sur activités 2025

Chèr(e)s ami(e)s, collègues et adhérents,

Comme chaque année, je tiens tout d'abord à remercier les membres bénévoles qui sont responsables (ou pas) de bureau section et qui donnent de leur temps pour planifier et organiser les activités au profit de tous. Sans eux pas d'ASCO.

A la différence des années antérieures, les effectifs de l'ASCO sont restés stables en 2025. Le gel des embauches et le report de l'intégration des doctorants en 2026 en est peut-être une des causes.

L'ASCO a vu la création en 2024/25 de 2 sections, TAI CHI CHUAN et PAUSE YOGA. Rebelote fin 2025 avec 2 nouvelles créations, BOXE FRANCAISE et FITNESS. Ces 4 créations sur le site de Palaiseau. Merci à la direction de centre de nous accorder l'utilisation de salles de cours pour permettre le déroulement des cours et merci au personnel ONERA responsable de la naissance de ces sections d'y avoir cru et de s'être engagé au profit de tous. Le personnel ONERA vous l'a bien rendu en répondant en grand nombre à ces offres.

2026 est l'année où l'ONERA fête ses 80 ans d'existence. A cet effet une journée festive est organisée le 6 juin prochain. Je remercie les 11 sections qui ont répondu présent dans un très court délai pour proposer une activité durant cette journée. Ce sera l'occasion de montrer dans un contexte autre que les forums ce qu'est l'ASCO, ce que les sections peuvent faire et de susciter peut-être ainsi des adhésions.

/_\ - Les évolutions à venir - /\

En 2025, l'ASCO a demandé une augmentation de la subvention au CSE pour prendre en compte l'augmentation des effectifs, du coût de la vie et du nombre d'activités proposées. Une augmentation a été votée pour 2025, bien en dessous de ce que l'ASCO espérait. De ce fait, le Président de l'ASCO avait demandé que l'augmentation souhaitée soit répartie sur les 4 prochaines années. Pour 2026, le CSE vient de voter la même dotation que pour 2025. Le CSE venant d'être élu, il est fortement envisageable que cette situation va se reproduire les années suivantes.

Il est donc impératif pour l'ASCO de prendre des décisions de gestion afin de participer au subventionnement des sections sans dépasser le montant de la subvention accordée et ainsi ne pas être en déficit sur un exercice.

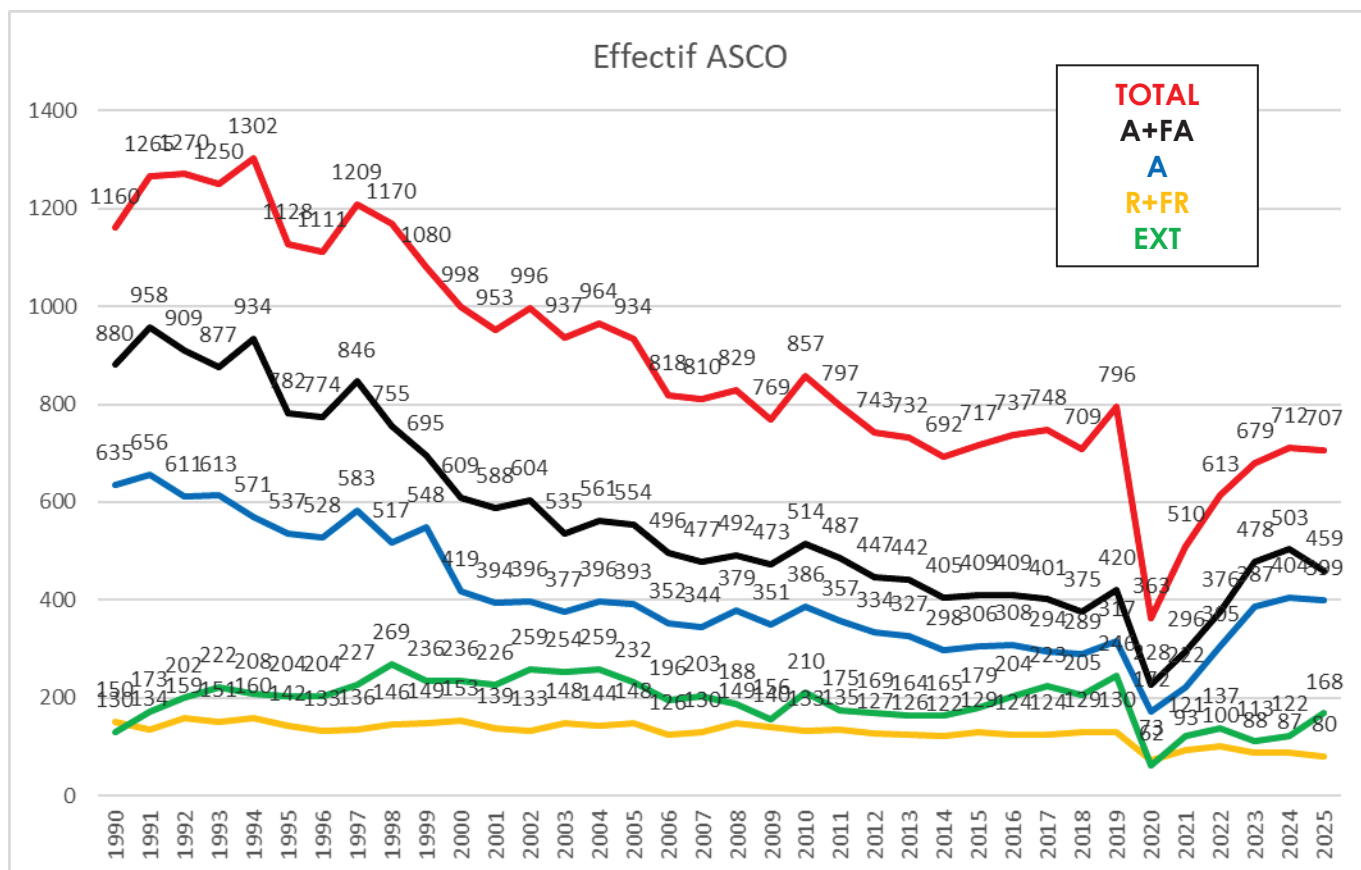
Un coup de frein doit être mis, soit dans le développement de l'ASCO, soit dans l'offre d'activité, soit dans le taux de subvention accordé, soit un mixte des 3. Il est regrettable de freiner une dynamique lancée depuis plusieurs années, mais si on ne veut pas être en déficit chaque année et continuer à vous proposer des activités, nous sommes obligés d'en passer par là. Le CEx réfléchi et travaille pour vous présenter lors de l'AG les solutions envisagées.

En espérant vous rencontrer nombreuses et nombreux très vite lors d'une activité, je vous remercie de la confiance que vous accordez à l'ASCO et vous souhaite pour 2026 une bonne année sportive et culturelle.

Philippe CUVIER-PERRIER
Président ASCO

EFFECTIFS ASCO 2025

Actifs (A) :	399	Famille d'actif (FA) :	60
Retraités (R) :	59	Famille de retraité (FR):	21
Extérieurs (EXT) :	168	TOTAL :	707

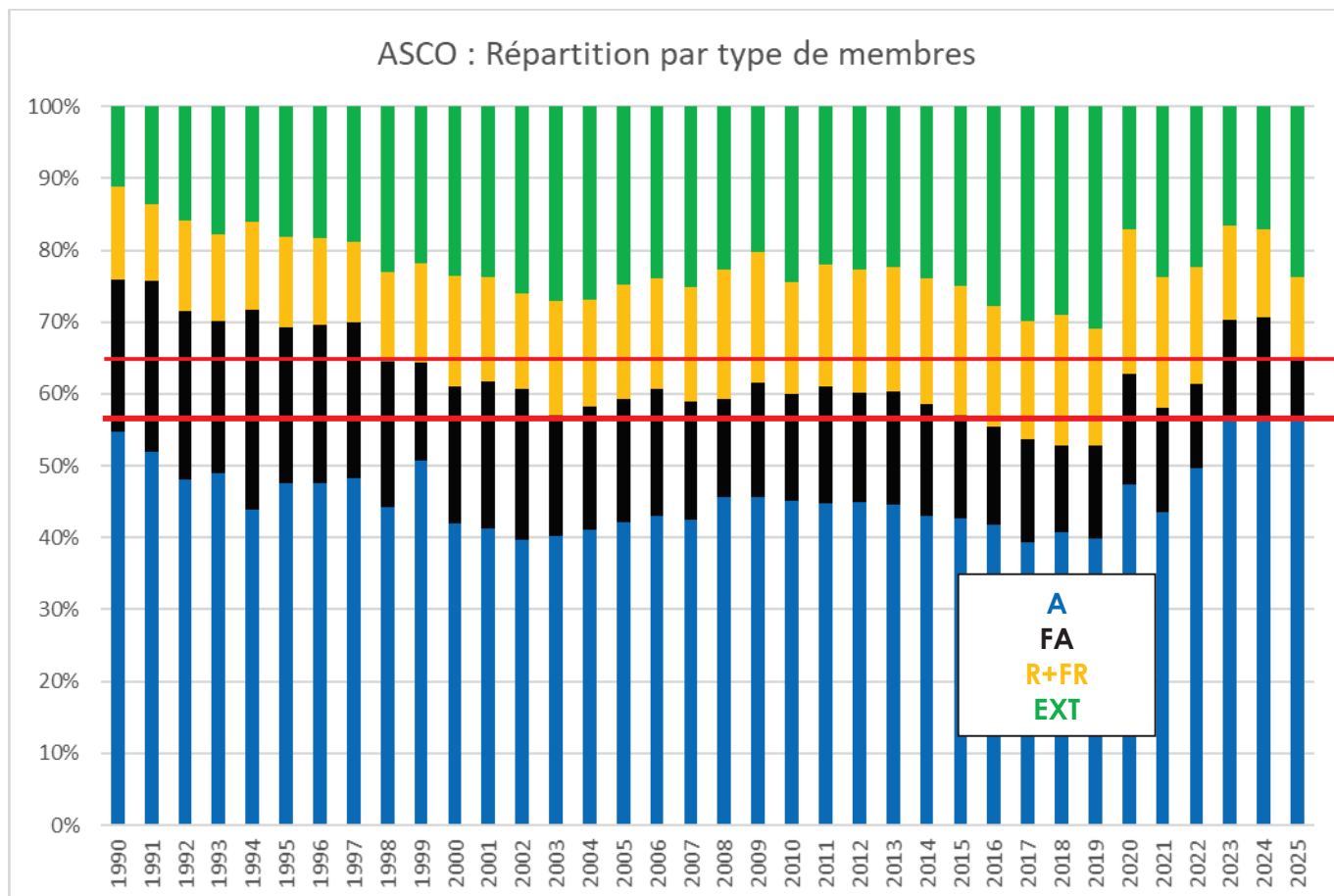


Ce tableau fait apparaître une stabilité des adhérents par rapport à l'effectif de 2024, à l'exception des extérieurs ou une augmentation est observée.

Il est à observer que la part des actifs (sans les familles) est de 56% des effectifs de l'ASCO et que c'est même 25% des effectifs de l'ONERA IDF + SDP (399 pour 1576).

En cumulant les adhérents faisant plusieurs activités, nous arrivons à un total de 880 adhérents, répartis de la sorte : 535 A, 73 FA, 94 R, 31 FR et 147 E.

Les FA, FR et EXT sont sensiblement identiques, ce qui veut dire qu'un membre F et les EXT ne fait qu'une activité à l'ASCO alors que pour les actifs et les retraités, ils cumulent plusieurs activités, avec une augmentation entre 20 et 40 %.



Ce tableau de répartition des adhérents par catégorie fait apparaître que le nombre d'actifs (A), dans la continuité de l'année dernière est le plus important depuis 1990 et que **les actifs seuls** dépassent les 55% des adhérents ASCO (57 % exactement).

Avec les familles d'actifs (FA), c'est 65 % de l'effectif ASCO.

Cette année 2025 a eu une baisse importante de la participation des FA compensée par une augmentation des EXT.

RAPPORT MORAL DES SECTIONS

ASTRONOMIE : A : 0, FA : 0, R : 0, FR : 0, EXT : 0 = TOTAL : 0

Hors Site (HS)

Pas d'activité en 2025

Bureau : Alexandre GONTIER (Président)

BOXES ASIATIQUES : A : 9, FA : 0, R : 0, FR : 0, EXT : 0 = TOTAL : 9

GYMNASE CC

On rappelle que les animateurs des séances (Cédric le lundi et Sébastien le jeudi) sont adhérents au même titre que les autres adhérents et ils ne sont pas responsables de la séance de boxe. L'activité boxe proposée par la section repose sur une responsabilité individuelle de chacun. La pratique est amateur et orientée vers le loisir.

Aucune cotisation n'a été prélevée en 2025 et aucune dépense n'a été engagée en 2025. L'exercice 2025 de la section est à l'équilibre.

Bureau : Cédric LIAUZUN (Président), Sébastien GIVORD (Trésorier), Laurent SANDERS (Secrétaire)

COURSE A PIED : A : 39, FA : 2, R : 0, FR : 0, EXT : 3 = TOTAL : 44

CM + CC + CP + HS

Nouvelle communauté WhatsApp pour pouvoir communiquer sur les sorties, et des groupes pour les séances de chaque site (Nouveauté 2025), ce qui permet d'avoir une organisation un peu plus claire.

Le compte Instagram nous permettait de mettre des photos des courses auxquelles on participait, mais par manque de temps le compte est un peu abandonné.

Possibilité de mettre les photos directement sur le site de l'ASCO dans la rubrique de la section.

Plusieurs courses où des tee-shirts orange ont été vus (37 coureurs sur 7 courses).

Course de la Jonquille a regroupé près de 100 participants avec un total de 11 016 km parcourus.

Ariane Cross avec 32 participants sur Mulhouse regroupant des coureurs de Lille, Palaiseau et Châtillon.

Au sein de la section, sur Châtillon, on a des séances sur stade le mardi midi et des sorties en forêt le jeudi.

À Palaiseau, les sorties sont plus d'initiative personnel.

À Meudon, un petit groupe de coureur s'organise pour des sorties régulières.

Bureau : Christelle WERVAECKE (Présidente), Théophile HERVIEUX (Trésorier), Corentin ROCHE (Secrétaire), Loick MAZELLIER (Responsable COM)

CROISIERE MER : A : 23, FA : 8, R : 2, FR : 0, EXT : 33 dont 24 ATSCAF = TOTAL : 66

ST MALO

De plus en plus d'Actif et leur famille viennent naviguer. Le total A+FA n'a jamais été aussi élevé depuis 2007.

On observe cette année 2025, 107 jours de navigation (en 27 bords) contre 101 en 2024, répartis de la sorte :

- 8 bords de WE au Printemps,
- 8 bords d'Été à la semaine,
- 11 bords de WE à l'Automne.

L'activité de la section est disponible sur le site internet :

<https://sites.google.com/site/ascocroisieremer/calendrier>.

Les activités suivantes ont également eu lieu :

- 3 WE de désarmement / bricolage / réarmement,
- 1 **régate « Ariane Cup »** du 17 au 30/09 à Lorient, où l'équipage ASCO s'est classé **13^{ème} sur un total de 58** bateaux. Pour cette 44^{ème} édition de la régate, fort de 6 membres (Jean-Yves, Xavier, Anne-Lyse, Yoann, Serge et Fulvio), l'équipage a fait très fort. Merci à Yoann et Fulvio pour l'organisation et à la section pour le support ASCO. **Nous avons besoin de bénévoles et de financement pour 2026 pour faire mieux à la 45^{ème} édition,**

- 2 régates via l'ATSCAF,
- Le passage d'un permis bateau.

Toutes ces activités ont lieu grâce à nos chefs de bords : Biel et Mariane (ONERA actif), François-Xavier et Didier (ONERA retraité), Zoé, Bernard et Paul (ATSCAF). Il est à noter que Mariane est notre nouvelle cheffe de bord 2025.

Quelques avaries carburant et moteur ont quelque peu modifiés certaines sorties, mais l'investissement des chefs de bord et de quelques équipiers connaisseurs a permis le maintien des bords.

Bureau : Julien MERCHAT (Président), Mariane BOURRET (Trésorière), Frédéric PICHLAK et Biel ORTUN (Secrétaire), Fulvio SARTOR (Responsable Régate)

CROSSFIT : A : 18, FA : 0, R : 1, FR : 0, EXT : 2 = TOTAL : 21

GYMNASE CC

Les séances se sont déroulées de manière normale, sans fermeture ou annulation.

- Les membres sont aussi assidus que leur poste le permet.
- Matériel : des haltères (7 paires avec 20kg de poids), des supports (2) d'haltères ont été achetés par l'ASCO, ils servent également à d'autres sections. Aucun achat au titre de la section.
- Déroulement des séances : les exercices et le rythme des séances semblent convenir et ne font pas l'objet de remarques. Les retards des adhérents ne doivent en aucune manière faire l'objet de remarques, à fortiori de reproches. L'échauffement reste important et ne doit pas être négligé.
- Depuis la création de la section, le coach n'est pas convié à l'AG afin que les adhérents aient la possibilité de s'exprimer sans réserve sur l'organisation des cours. Une restitution des points positifs et des améliorations à apporter lui est faite.
- Le bureau a décidé de changer de coach en fin d'année 2025. Il assure les cours jusqu'à fin février 2026 et un nouveau coach sera rechercher pour la reprise en mars 2026.
- La section était en perte d'adhérent et le changement d'enseignant est également nécessaire pour préserver la viabilité de la section et permettre un coût raisonnable de l'adhésion.

Bureau : Claude CHARTIER (Présidente), Christelle WERVAECKE (Trésorière), Christophe ROCTON (Secrétaire)

DANSE : A : 23, FA : 2, R : 2, FR : 2, EXT : 1 = TOTAL : 30

GYMNASE CC

Les cours de Salsa niveau intermédiaire avec Rosa le mardi de 13 à 14h continus. A voir avec Rosa pour équilibrer le travail des chorégraphies apprises et improvisées (15 min en fin de cours) et étude de la mise en place d'un cours débutant le mardi de 12 à 13h.

La section propose d'offrir 4 cours gratuits pour les nouveaux inscrits débutants ou intermédiaires au mois de février 2026.

Poursuite des cours Rock niveau intermédiaire le mardi de 17h30 à 18h30.

Il serait bien d'essayer de connaître les raisons des non réinscriptions pour éviter une perte d'adhérent en prenant en compte certaines raisons (si possible).

Bureau : Cécile DAVOINE (Présidente), Maria TSOUTSOUVA (Trésorière) et Sophie GARABEDIAN (secrétaire)

ECHECS : A : 8, FA : 0, R : 0, FR : 0, EXT : 4 = TOTAL : 12

CC (Salle A.00.a.15) + CP

Deux séances à Châtillon : une les mardis midi pour les études théoriques avec livre et échiquier, et mercredis midi pour jouer des parties.

Nous nous sommes renseignés pour faire de l'ASCO ECHECS un club affilié à la FFE, mais ça n'est pas faisable à l'heure actuelle.

Les membres de la section ont pu participer à 6 tournois officiels durant l'année 2025, et deux tournois en ligne interne à la section. Deux soirées Echecs ont été organisées chez Christian Musso.

Le climax de l'année fut la participation en équipe aux championnats de France en cadence rapide.

En 2025, il y avait 12 membres inscrits à la section ECHECS dont 8 actifs ONERA (2 Palaiseau et 6 Châtillon) et 4 extérieurs.

Bureau : Yann LAI TIM (Président), Jérémy BELAYACHI (Trésorier), Christian MUSSO (Secrétaire)

- Augmentation du nombre de membres de +8% par rapport à 2024 (après des hausses de +16% en 2024 et de +34% en 2023), avec 103 membres, ainsi que de la fréquentation des salles. Les salles du groupe Arkose se détachent nettement, tendance qui s'était déjà amplifier en 2024 suite au rachat de Vertical'Art Chevaleret et de l'ouverture d'une grande salle de bloc à Issy. On notera aussi un ralentissement de la vente d'entrées pour Climb'Up.
- 12 sorties régulières (dont BoulderComp), soit une par mois, en alternant les salles blocs et blocs & voies. La sortie d'avril a eu lieu en extérieur, à Fontainebleau, et a connu un gros succès (14 participants).
- 2 voyages « grimpe » cette année : 4 jours (voie) avec moniteurs en Auvergne du 29 mai au 1er juin et 4 jours (bloc) avec moniteur à Targassonne du 13 au 16 septembre.
- Organisation du premier ONERA BoulderComp avec l'aide de la société TheClimbingBox. Le bilan de cet événement est très positif et sera reconduit en 2026. Les membres ont aussi pu profiter du matériel prêté par la section (crash pads et leur système de portage, brosses, perches télescopiques, topes).
- Le nombre de tickets d'entrée dans les salles vendus (+22% par rapport à 2024) et le nombre d'abonnements subventionnés (+4) par la section ont ensuite été détaillés. Le bureau a aussi mentionné le gain sur l'achat des entrées pour les membres qui profitent de 1/ les achats groupés au prix CE et 2/ la subvention par la section.
- La liste des différentes sorties 2025 (communes, promotionnelles/découvertes et exceptionnelles) a été faite. On notera un gros succès de la sortie à Fontainebleau le 5 mai et une participation constante aux autres sorties. La section a organisé une sortie découverte à VA Rungis le 18 mars, mais devant le très faible nombre de personnes intéressées (hors membres de la section), elle a été annulée et remplacée par une sortie « classique ». Le bureau a aussi présenté le taux de participation par site à ces sorties.
- Le bureau a ensuite présenté les achats effectués cette année avec une partie (environ $\frac{3}{4}$) de la cotisation de membres (crash pads, topo, brosses, systèmes de transport de crash pads, perche). Le reste de la cotisation de membre ($\frac{1}{4}$) a été utilisé pour financer une partie de l'ONERA BoulderComp.
- Le bureau en a aussi profité pour rappeler que la section disposait de crash pads (sur les sites de Châtillon et Palaiseau), utilisables par ses membres, avec l'existence d'un calendrier de réservation accessible directement depuis le mémo de la section. La procédure de réservation des crash pads est bien assimilée par les membres.

Bureau : Majd DAROUKH (Président), Raïna TANDRAYEN (Vice-Présidente), Thomas LE GARREC (Trésorier) et Alexis VOLANT (secrétaire)

En 2025, le nombre d'adhérents de la section FOOT est resté à 19 actifs, avec un fort taux de participations aux activités hebdomadaires. Nous avons participé aux matchs amicaux de foot à 7 et entraînements avec l'équipe du CSX, deux fois par semaine, les mardis et jeudis entre 12h30 et 13h30 sur le terrain synthétique du campus d'X. En supplément, quelques matchs internes ONERA, à 7 contre 7 ont été organisés à l'automne le vendredi sur les terrains habituels.

Lors du tournoi mixte de football regroupant différents laboratoires présents sur le plateau de Saclay, deux équipes ONERA sur 15 ont de nouveau participé (ONERA et Olympique ONÉRIEN), terminant la phase de poule 1^{ère} et 2^{ème} de leurs groupes respectifs. Les deux équipes se sont affrontées lors de la demi-finale, et malheureusement, l'ONERA s'est inclinée en finale face à l'ENSTA.

Cette année, la section a mis en place une prise en charge partielle de la licence CSX (à hauteur de 50 % des frais engagés par le membre). Cette licence est désormais obligatoire pour pouvoir participer aux entraînements du mardi et du jeudi midi sur les terrains de Polytechnique. 9 membres ont pu bénéficier de cette aide.

Bureau : Nicolas FDIDA (Président), Rafael SOUSA MARTINS (Trésorier), Christophe BELLISARIO (Secrétaire)

Enseignement : Cinq membres (2 A + 1FA + 1 R + 1 FR) ont bénéficié de subventions pour des cours.

Cartes de practice : Sept membres (4 A + 1 F + 2 R) ont bénéficié de subventions pour l'achat de cartes de practice.

Green Fees : 66 GF ont été subventionnés pour 9 membres (3 A + 2 FA + 2 R + 2 FR).

Abonnements : Trois membres retraités, deux membres actifs et un membre famille actif ont pris un abonnement annuel UGOLF/BLE GREEN. Ces abonnements ont été subventionnés dans le cadre des green fees individuels.

Synthèse des green fees subventionnés : en 2025, 15 membres au total ont bénéficié de subventionnements pour jouer sur différents parcours (GF individuels, abonnements) en dehors des compétitions corporatives et des sorties ASCO Golf.

Tournoi interne match-play : Le tournoi 2025 a rassemblé 11 membres (5 A, 4 R et 2 E). La victoire a été remportée par Théo MARTIN opposé à Fabrice BOUST.

Compétitions corporatives par équipe : L'ASCO Golf a présenté des équipes au Challenge Séniors UGOLF, à la UCUP, au Trophée des Moteurs du Ciel sur le Golf de Sénart, au Repair Shop Trophy à Courson, et à l'Ariane Golf Trophy sur les parcours de Cély et d'Augerville (13 journées au total). En 2025, ces compétitions ont concerné 13 membres (5 A, 5 R, 3 E) qui ont représenté à une ou plusieurs reprises l'ASCO Golf lors de ces diverses compétitions corporatives. Au total, cela a représenté 41 engagements.

A noter que c'était la première participation de l'ASCO Golf à l'Ariane Golf Trophy organisé les 18 et 19 septembre par le CNES sur les golfs du Château d'Augerville (45) et du Château de Cély (77). Cette compétition européenne regroupe depuis 1991 les principaux acteurs du succès du spatial Européen et a rassemblé 160 golfeurs et golfeuses venant de la France entière et de l'étranger. Nous avons engagé deux équipes de quatre joueurs, chacune constituée de deux paires, les compétitions se déroulant en double. Des résultats encourageants ont été obtenus, avec notre meilleure équipe qui a obtenu une huitième place au classement général net sur 40 équipes participantes. Un de nos représentants, Patrick CHAMPIGNY, a par ailleurs brillé en remportant le concours de putting. L'ensemble de la compétition s'est déroulée dans une ambiance très conviviale et sous un chaud soleil de septembre.

Sorties collectives : 4 sorties collectives ont été organisées en 2025. 29 membres ont participé à une ou plusieurs sorties avec 65 participations au total.

- **Sortie au Golf d'Isabella le vendredi 4 avril** : sortie de rentrée, parcours suivi d'un repas pris en commun ; 15 participants (2 A + 2 FA + 7 R + 1 FR + 3 E).
- **Séjour en Normandie (Val de Reuil) du vendredi 16 au lundi 19 mai** : golfs du Champ de Bataille (2X), de Léry-Poses et du Vaudreuil ; 12 participants (4 A + 3 FA + 4 R + 1 E).
- **Séjour dans les Côtes d'Armor du dimanche 8 au vendredi 13 juin** : golfs de Saint-Cast, de Pléneuf-Val-André, des Ormes, des Sables d'Or et de Dinard : 24 participants (5 A + 4 FA + 9 R + 4 FR + 2 E).
- **Championnat au Liberty Golf Club (Yvelines) le vendredi 27 juin** : 14 participants (2 A + 1FA + 7 R + 1FR + 3 E) pour une compétition interne amicale sur ce nouveau parcours, suivie d'un repas pris en commun et de la remise des prix : champion 2025, Théo MARTIN (26 STB brut + 31 STB net) ; 1^{er} prix en brut : Marc BOSCHER (17 STB) ; 1^{er} prix en net : Sylvie SCHERRER (32 STB).

Bureau : Dominique DUEZ (Présidente), Fabrice BOUST (Vice-Président), Claude GAGEANT (Trésorier), Nathalie MOREAUX (Trésorière-adjointe), Pierre CARON (Secrétaire), Claude CHARTIER (Secrétaire-adjointe)

GROUPE ALPIN : A : 4, FA : 1, R : 3, FR : 0, EXT : 1 = TOTAL : 9

HS

L'activité du groupe alpin a démarré par une sortie découverte réalisée dans les Aravis au mois de janvier avec 6 participants. Bonnes conditions, découverte du randoski de la station du grand Bornand. De l'avis général du groupe, ce randoski n'est pas très intéressant (peu de dénivellée, assez « plat », arrivée au milieu des pistes et de la musique à fond). Descente par les pistes de ski. Les conditions étant très bonnes, nous avons pris un forfait d'une demi-journée pour se faire plaisir sur les pistes du grand Bornand. Dimanche, belle balade au col de Thule.

La deuxième sortie s'est déroulée sur 3 jours en étoile à partir de la cabane Brunet (Suisse) en parallèle d'une sortie rando raquette. 6 participants. Premier jour, montée au refuge en passant par un col situé au-dessus du refuge, deuxième jour, montée au mont Rogneux. Un vent fort et une fin un peu technique ne nous ont pas permis de faire le sommet, mais une très belle descente en poudreuse par la combe nord du mont Rogneux. Dimanche, nous sommes remontés par la combe nord du mont Rogneux puis descente de 1600m jusqu'à au parking ski aux pieds !

Le programme 2026 a été discuté : 2 sorties prévues. Une « découverte » dans les Aravis, et une sur 3 jours avec pour objectif l'ascension du Grand Paradis en Italie.

Bureau : Laurent ROUSSET-ROUVIERE (Président), Marie COULIOU (Trésorière)

GROUPE EQUESTRE : A : 6, FA : 10, R : 2, FR : 0, EXT : 0 = TOTAL : 18

HS

La section a organisé 3 randonnées d'une journée et 3 week-ends pour les cavaliers confirmés. 9 balades en région parisienne de la ½ journée ont eu lieu ainsi que 8 petites balades pour débutants à confirmés ou à thème.

Ces activités ont eu lieu avec les centres équestres de la Licorne de la Fontaine à Bonnelles, de la Grange Martin à Gif, des Islandais du Vexin, de l'Espace Henson à St Martin en Bière.

La section a continué à subventionner la formation des cavaliers, leur permettant à terme de participer aux randonnées organisées. Les centres équestres subventionnés à ce titre en 2025 ont été les suivants :

- le club hippique des Etangs de Meudon, 92
- la Grange Martin à Gif / Yvette, 91
- les haras de la Gyre à Levis St Nom, 78
- le club hippique de Vilvert à Jouy en Josas, 78
- le Poney Club du bois de Verrières, 91

Bureau : Thomas HOURET (Président), Francis MENDEZ (Trésorier), Kaouthar BENAMEUR (Secrétaire), Elisabeth ABDESSELAM (Secrétaire adjoint)

THEATRE d'IMPRO : A : 12, FA : 0, R : 0, FR : 0, EXT : 0 = TOTAL : 12

GYMNASE CC

La section improvisation se porte bien avec 12 membres actifs. Les ateliers se déroulent tous les quinze jours, les lundis de 17 h à 19 h, au gymnase. Une séance sur deux se fait en autonomie entre les membres, tandis que l'autre est animée par l'un des trois professeurs. Par ailleurs, une sortie dans Paris pour assister à un spectacle d'improvisation a été organisée en 2025.

Bureau : Cécile DAVOINE (Présidente et Trésorière), Thomas GHENO (Secrétaire)

JARDINS : A : 16, FA : 9, R : 2, FR : 2, EXT : 21 = TOTAL : 50

VERRIERES-LE-BUISSON

Après quasiment 1 an d'arrêt de la section Jardins, notre activité a repris au Champ Bleu à Verrières Le Buisson.

C'est le 1er avril 2025 que la Mairie de Verrières le Buisson nous a accordé l'accès au Champs Bleu, et ce n'était pas une plaisanterie, avec 14 adhérents au départ, puis une cinquantaine aujourd'hui.

La section a démarré ses activités avec plusieurs journées de travaux collectifs où beaucoup de jardiniers ont répondu présent et ont travaillé avec motivation et enthousiasme pour le bien commun.

Ces journées nous ont permis de réaliser les travaux suivants :

- L'abatages des arbres qui avaient poussé en grand nombres aux abords de la parcelle, principalement des robiniers. Ce bois nous a permis de fabriquer des poteaux pour consolider la clôture.
- La coupe des genêts qui avaient envahi le terrain inoccupé depuis plusieurs années : ces arbustes que nous avons insérés branche par branche dans la clôture se sont transformés en une haie sèche qui sera plus tard une bordure vivant grâce à son occupation par les oiseaux. Tout ceci proposé sur les conseils de Raphael Goven, paysagiste concepteur rattaché à la Mairie de Verrières le Buisson. Il a été le dirigeant et exécutant principal des journées d'élagages, et l'ASCO jardins le remercie de l'aide qu'il nous a apporté.

Les travaux de débroussaillage et défrichage ont suivi, les parcelles ont été délimitées puis attribuées aux adhérents qui sans plus attendre ont pu travailler leurs terrains. Les semis, bien que tardifs pour notre 1ère année sur ce site, ont donné une production de légumes satisfaisante pour les jardiniers et parfois aussi pour les chevreuils qui passaient par-ci par-là.

Diverses plantations d'arbres fruitiers ont été faites sur le derniers trimestre.

- Les services techniques de la Mairie nous ont donné 1 pommier, 3 poiriers et 1 cerisiers pour les parties communes en haut du terrain.
- Trois noyers ont aussi été récupérés en forêt et devant le terrain pour être plantés au Champ bleu.
- Il s'en est suivi la plantation d'une cinquantaine de figuiers de différentes variétés qu'il faudra tailler chaque année afin de maintenir une structure non invasive. Ces figuiers ont été donnés gracieusement par un ami du président de la section Jardins !

D'autres arbres fruitiers ont également été plantés (merci à Masha et Paul pour ces nouveaux dons) : différents pruniers, pêchers et petits arbustes, noisetiers, framboisiers, caseillers, etc...

Ceci pour réaliser dans un futur proche, un magnifique verger qui resplendira sur les côteaux d'Amblainvilliers!

En ce qui concerne les travaux à venir au Champ bleu, un dossier a été déposé par la Mairie le 7 janvier 2026 avec un délai d'instruction de 2 mois.

Nous demandons l'installation d'une nouvelle cabane avec des cuves de 1000 litres pour la récupération d'eau de pluie, l'installation de nos 2 serres ainsi que la réfection du portail d'entrée.

Notre dossier doit être validé par les services de l'Urbanisme ainsi que la Direction Régionale des Affaires Culturelles/Service territorial de l'Architecture et du Patrimoine de l'Essonne.

Après ces accords, nous organiserons de nouvelles journées de travaux collectifs pour la mise en place de ces projets.

Pour rappel, nous sommes sur un site protégé de la Vallée de la Bièvre et le règlement intérieur doit être respecté.

Nous remercions la Municipalité de Verrières Le Buisson pour ce magnifique espace qu'elle nous accorde en location ainsi que l'ASCO pour nous avoir soutenu tout au long de l'année.

Nous remercions également tous les adhérents qui participent à œuvrer pour le bien commun et nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux jardiniers qui nous ont rejoints.

Le cadre, la terre, ces nouveaux projets, ainsi que ce sentiment de liberté quand on est aux jardins nous pousse à démarrer cette 2ème année plus motivés encore.

Bureau : Paul SABOLOVIC (Président), Ingrid LEGRIFON (Trésorière), Isabelle AURENCHE (Secrétaire), Brigitte TRETOUT et Menour TERBECHÉ (Support pour organisation TIG)

JUDO : A : 5, FA : 0, R : 0, FR : 0, EXT : 7 = TOTAL : 12

PARIS 5^{ème}

Les entraînements de l'ASCO Judo se déroulent toujours le mardi soir de 19h à 21h à l'école Sainte-Catherine dans le 5^{ème} arrondissement de Paris (rue des Bernardins). La pratique du judo y est de style "loisir", c'est-à-dire que tout en étant sportifs, les entraînements sont plus basés sur l'apprentissage de la technique que sur la préparation physique pour la compétition. Néanmoins, les résultats récents montrent que la préparation aux katas et aux Shiais est tout à fait adaptée aux passages de grade (un passage ceinture noire 2^{ème} dan en 2024 et la réussite aux katas de 1^{er} dan en 2025 pour notre président Vincent Mons en 2025).

Bureau : Vincent MONS (Président), Jean-François MAIRE (Trésorier), Arthur MONTAZEL (Secrétaire)

KARTING : A : 7, FA : 0, R : 2, FR : 0, EXT : 1 = TOTAL : 10

HS

L'activité 2 Temps s'est déroulée de mai à octobre 2025 et a été constituée de :

- 3 sorties sur semaine, à Soucy et Angerville (7 participants différents dont 1 « journées découverte »)
- Une semaine dans la région de Laval (du 23 au 27 juin 2025 – 6 participants) constituée de sorties sur les circuits de : Angerville, Laval (x2), Montfort le Génois, Essay. Cette sortie de 5 jours célébrait les 30 ans de la section !

Tous les karts de la section sont récents et toujours en bon état. Nous constatons toujours une faible disponibilité des véhicules capables de tracter une remorque, d'où des sorties avec généralement 3 karts au maximum (sauf semaine kart). Ce point est développé plus loin, dans les perspectives pour l'avenir.

Activité promotionnelle : 2 courses en relais sur des kartings 4 Temps de location ont été organisées le 29 mars et le 18 octobre 2025 sur le circuit d'Angerville, avec toujours une forte participation.

Bureau : Philippe CHOY (Président et secrétaire), Angelo MURRONE (trésorier)

LOISIRS CREATIFS : A : 5, FA : 0, R : 1, FR : 0, EXT : 0 = TOTAL : 6

CC (Salle A.00.a.15)

En 2025, 2 personnes ont rejoint notre section. Les 2 armoires mises à notre disposition l'année dernière deviennent un peu juste et ne fermes plus à clé.

Les loisirs créatifs pratiqués sont toujours divers : crochet, tricot, quilling, scrapbooking, dessin.

Une nouvelle adhérente pourra nous faire découvrir cette année le travail de la mosaïque en verre. Nous pouvons également faire de la couture, du point de croix, des bijoux ou toutes autres créations à la demande. Des intervenantes extérieures pourraient être sollicitées pour animer des ateliers ponctuels (voir les démarches pour l'entrée sur le site de Chatillon).

Bureau : Sandrine NOEL (Présidente), Laurence LACHAUD^R (Présidente suppléante), Alexia DE BRAUER (Trésorière), Sophie GARABEDIAN (Secrétaire)

F. Sartor a présenté un bilan de l'année 2025, globalement positif malgré la baisse des inscrits.

Inscriptions :

Niveau satisfaisant, même si avec 2-3 personnes en moins dans chaque centre. C'était l'occasion de rappeler l'importance d'être à jour avec les inscriptions, nécessaires entre autres pour la liste d'accès aux salles. Rappel aussi sur le changement de tarif de l'ASCO : 15 euros pour actifs et retraités, 20 € pour les extérieurs.

Activités :

Concerts lors de la fête de la musique : atelier jazz à Palaiseau, plus concert Blackbird et One Ramen à Meudon. Animation musicale organisée par le CSE à Châtillon. En plus, de nombreux concerts de Blackbird, dont un pour lequel la section a fait de la publicité. L'ASCO met en place une nouvelle adresse pour les communications, mais pour faire de la publicité à nos concerts le bureau vous invite à nous contacter, on diffusera l'info aux membres de la section.

Salles :

- Châtillon : problème de serrure défectueuse toujours d'actualité. Proposition d'isolation de la porte en cours, pas de nouvelles. Les radiateurs peuvent être reprogrammés aux besoin, Tristan a fait un mode d'emploi exprès
- Meudon : rien à signaler, à part quelques soucis de chauffage que la Direction a pu régler
- Palaiseau : tout va bien. Nouvelle salle disponible fin 2027 (PRISME)
- Salon de Provence : la salle de stockage reste opérationnelle, mais 2025 était une année blanche. Antonin essaye de relancer les activités, grâce notamment à des doctorants motivés

Concernant les accès, l'introduction du contrôle du temps de travail a introduit des potentiels soucis pour les actifs ONERA, notamment ceux et celles à l'Horaire Variable Individualisé. La section a prévenu l'ASCO, une solution simple serait l'activation des badges ASCO qui ne vont pas introduire un décompte du temps de travail sur les compteurs individuels dans GTA.

Achats :

- Accordage du piano de Meudon, comme désormais tous les ans
- Ampli Vox (amortissement sur 4 ans)
- Renouvellement de l'abonnement à *Muscore* (site de partitions)
- Pédale guitare pour Châtillon, acheté grâce à la rémunération d'un concert de Blackbird

Le groupe Blackbird a été rémunéré lors d'un concert et a décidé de généreusement offrir les 300 € reçus à la section. Merci à eux !

Bureau : Fulvio SARTOR (Président), Ingrid LEGRIFON (Trésorière), Benoit TALIBART (Secrétaire)

Activités 2025 : Cinq séances à Châtillon

- 10 février 2025 : AG et vins de TOSCANE par Pierre JOBARD,
- 17 mars 2025 : VSA, Côtes de Bourg, Montagne St-Emilion, par Jacques ZEYONS et Claude INDRIGO,
- 12 mai 2025 : Verticale CANON-FRONSAC (Libournais) par Bernard ROUX,
- 29 septembre 2025 : Une simili verticale avec des vins du JURA, AOC CHATEAU-CHALON, par Claude INDRIGO et Bernard ROUX,
- 17 novembre 2025 : Vins d'ARMENIE par Patrick CHAMPIGNY

Bureau : Claude CHARTIER (Présidente), Jacques ZEYONS^R (Trésorier), Jacques ZEYONS^R et Bernard ROUX^R (Secrétaires), Claude INDRIGO^R

L'ASCO s'est séparé de l'étang en 2025. La vente a été finalisée le 16 octobre 2025. Le nouveau propriétaire accorde à la section PECHE le droit de poursuivre ses activités au niveau de l'étang pendant 2 ans, donc jusqu'au, 15 octobre 2027.

Pour cela, le président de la section doit remettre la liste des adhérents à la section chaque début d'année au Président ASCO, qui transmettra au nouveau propriétaire.

Seuls ces adhérents ont le droit de pénétrer sur cette propriété privée. En contrepartie, il est demandé que le terrain soit entretenu un minimum.

Bureau : Sébastien DECK (Président), Florent RENAC (Trésorier)

La section « Pilates » a été créée en début 2024. Cette création fait suite à une action promotionnelle réalisée en fin 2023.

Le but est d'assurer un maintien corporel, que l'on soit sportif ou non. Cela passe par des exercices variés, faisant travailler l'ensemble des muscles de façon harmonieuse.

Les séances se tiennent sur le site de Chatillon dans le gymnase mis à disposition par l'ONERA. Elles sont assurées par Elisabeth Abdesselam, éducatrice / coach sportif et s'adressent aux actifs comme aux retraités ONERA ainsi qu'à leurs conjoints.

L'effectif 2025 est de douze membres actifs et un extérieur avec un effectif moyen par séance d'environ sept membres. Les séances durent 1h.

Nos remerciements,

A Elisabeth, qui nous propose chaque semaine des exercices adaptés à notre niveau et à nos besoins,
Aux membres avec qui les séances se déroulent dans une ambiance détendue et dans la bonne humeur,
A Philippe Cuvier Perrier qui nous a aidées à monter la section et qui nous aide encore au quotidien.

Bureau : Frédérique MOREL (Présidente), Nathalie INACIO (Trésorière), Françoise PASSILLY (Secrétaire)

Organisation, entraînements en piscine et fosse

La section ASCO-Plongée partage ses activités avec le club TF1-Plongée dont l'effectif est similaire, l'ensemble permettant d'atteindre une masse critique de fonctionnement. Les séances de formation (préparation aux brevets de Niveau 1, 2 et 3) et d'entraînement (scaphandre et apnée) se déroulent chaque jeudi de 21h à 22h30, à la piscine de l'Hay-les-Roses, où les deux clubs disposent de 3 lignes d'eau et d'une dizaine d'équipements complets, bouteilles, détendeurs et gilets stabilisateurs. L'équipe pédagogique de l'ASCO-Plongée est composée de 4 moniteurs fédéraux et 4 guides de palanquées. Les séances à la fosse de plongée d'Antony (profondeur 20 m, inaugurée en 2018) ont repris en juin 2025 après 4 ans de fermeture nécessitée par la résolution de malfaçons techniques graves. En 2025-2026, nous avons 10 séances (soit une par mois de septembre à juin), toutes positionnées le mardi de 21h à 22h, accessibles à 34 plongeurs, partagées avec TF1 Plongée et un autre club de l'Hay-les-Roses. Sur la saison 2024-2025, un cycle de cours théoriques (préparation Niveaux 2 et 3) a été mis en place (11 séances de 2 heures y compris l'examen), suivies par 6 personnes. La sortie à El Qseir en novembre 2025 a été l'occasion d'un stage technique conduisant à la délivrance de trois Niveaux 2, un Niveau PE40 et un Niveau 3.

Sorties mer

Plusieurs voyages plongée (stages techniques de passage de brevets et sorties d'exploration) sont organisés chaque année en France et à l'étranger par l'un des deux clubs et sont accessibles aux membres des deux clubs.

La saison 2024/2025 a été particulièrement active avec 3 sorties organisées par les deux clubs.

- Egypte – Wadi Lahami (organisation ASCO) du 3 au 10 novembre 2024 avec 17 participants tous plongeurs, dont 2 TF1, total 293 plongées.
- Philippines - PUERTO GALERA ILE MINDORO (organisation TF1) du 15 au 25 mai 2025 avec 12 participants plongeurs, dont 1 ASCO, total 120 plongées.
- Iles Canaries – Fuerteventura - Corralejo (organisation ASCO) du 14 au 21 juin 2025 avec 17 participants, 13 plongeurs dont 2 TF1, total 130 plongées.

La saison 2025-2026 en cours a bien démarré avec une sortie organisée par ASCO en Egypte à El Qseir du 23 au 30 novembre 2025, avec 31 participants (dont 25 plongeurs) et 8 TF1, et un total de 378 plongées. Pour 2025-2026, l'ASCO-Plongée a d'ores-et-déjà organisé une croisière plongée en Thaïlande prévue en mai 2026 (18 inscrits), et une sortie en Egypte à Dahab prévue en novembre 2026 (31 inscrits).

Côté enseignement en piscine et fosse, la formation de débutants (préparation au Niveau 1) est très active avec 6 personnes, et plusieurs candidats aux niveaux supérieurs N2 et N3 participeront à un stage technique de passage de niveaux lors de la sortie à Dahab en novembre 2026.

Bureau : Eric MANOHA (Président et Responsable matériel), Louise GANEAU (Trésorière), Jean-Luc PERON (Secrétaire), Sandrine CARON [TF1] (Responsable technique), Isabelle MAILLET (Responsable réglementation)

Bureau : Le bureau a tenu des réunions mensuelles principalement en visio et 2 ou 3 fois en présentiel afin d'effectuer le suivi 2025 et préparer le programme 2026 ainsi que les sujets sur la vie de la section. Suite au départ de Marie de son poste de secrétaire, Stéphan s'est proposé pour prendre le poste. Le bureau a également accueilli Annie qui va se charger de la communication afin d'être plus visible des salariés ONERA car l'effectif des actifs est en baisse en 2025. Merci à tous les 2 pour votre investissement. En 2025 le bureau a beaucoup communiqué via l'ASCO NEWS. Toutes les sorties sont affichées sur les panneaux dédiés ASCO à CC, CP et CM. Frédéric a réactivé le site ASCO RANDO sur le site ASCO en y mettant divers renseignements mais il faut le faire vivre.

Assurance Annulation : Suite aux conditions extrêmement limitées de prise en charge d'une annulation de la part de la MAIF, le bureau a fait le choix de ne plus solliciter la MAIF pour les sorties couteuses (le taux de cotisation va passer à 5% du coût de la sortie). Dans ce cas chaque participant règle son séjour avec sa carte bancaire afin de profiter de la garantie annulation.

Règlement intérieur ASCO RANDO : Une refonte du RI est en cours pour une meilleure lisibilité et il sera coordonné à celui de l'ASCO. Les modifications portent sur les modalités de participation. Le bureau recherchera avant tout un groupe le plus homogène possible au regard du niveau requis pour la sortie concernée en priorisant les actifs et les retraités puis les extérieurs (avec priorité aux ex-CNES et Arianespace). D'autres critères pourront être considérés, notamment en cas de surbooking, comme une participation récente à une sortie similaire.

Effectif : Pour la première fois depuis 10 ans, nous constatons une diminution du nombre de randonneurs actifs, qui passe de 41 à 36, soit une baisse de 12%. Cette baisse avait été évoquée l'an dernier devant le chiffre élevé de départ à la retraite (6, dont 5 sont devenus Retraités randonneurs). Les effectifs de l'année 2025 sont cependant très similaire aux moyennes des 20 dernières années.

Participation : Les actifs (A+FA) représentent 42% de l'effectif global et 34% des participations ; les retraités (R+FR) représentent 30% de l'effectif global et 43% des participations ; les extérieurs représentent 28% de l'effectif global et 23% des participations.

Sorties effectuées : En 2025 une seule sortie a dû être annulée faute d'un nombre suffisant de participants et une sortie dans le Morbihan a été ajoutée. Ce qui fait au total 19 sorties de réalisé comptabilisant 327 inscriptions.

Bureau : Frédéric DAMONGEOT (Président), Marjolaine MONTIGNY^R (Vice-Présidente), Francis MENDEZ^R (Trésorier), Stephan DRAWIN (Secrétaire), Annie GARCIA (Communication)

Pas d'activité en 2025

Bureau : Stefan DRAWIN (Président et Trésorier)

26 personnes dans la section dont 1 qui n'a pas pratiqué en 2025

La répartition des adhérents dans les différentes catégories, ainsi que le nombre d'heures effectuées et la moyenne par pilote, est la suivante : **Avion** (15 participants / 178.6 h / moy 12h par pilote), **Vol à voile** (5 participants / 717.7 h / moy 143.5 h par pilote), **Vol libre** (4 participants / 55.6 h / moy 18.5 h par pilote), **ULM** (3 participants / 38.2 h / moy 13h par pilote) et **Parachutisme** (1 participant / 63 sauts).

Bilan Avion

- 2 très beaux vols de Nicolas Renard qui lui ont permis de survoler l'intégralité du littoral entre Le Havre et Calais,

Bilan Vol à voile

- Raphaël Garnier (fils d'Eric Garnier) a obtenu son insigne d'argent (anciennement le brevet D),
- Concours international de Bailleau (Eric, Elise et Raphaël),
- Championnat de France Jeunes Pilotes à Angers en Aout. Raphaël : 9^{ème} ; Elise : 15^{ème},
- Stage « espoir fédéral » en février à Saint Auban,
- Elise Garnier a été sélectionnée pour le pôle Espoir de la FFVP,
- Une semaine de vol à Saint Auban en avril pour Eric,
- Championnat de France standard et 15 m à Bailleau pour Eric (13^{ème} sur 35),
- Championnat de France 18 m à La Roche sur Yon pour Eric (3^{ème} sur 21).

Bilan Vol libre

- Frédéric Lévy est classé 2^{ème} sur 5 en PUL (rigide classe 2) à la CFD (coupe fédérale de distance), 2^{ème} sur 64 toutes catégories confondues,
- Formation initiation parapente pour Julien Merchat à Samoëns,
- Baptême en parapente pour Jean-Sébastien Schotté au lac d'Aiguebelette.

Bilan ULM Paramoteur

- Léo Buc a obtenu son brevet de pilote en paramoteur, dont l'examen théorique.

Bilan Parachutisme

- Saut en chute libre en tandem pour Elyott Le Galle à l'aérodrome de Saint-Florentin,
- Saut en chute libre en tandem pour Isabel Da-Costa à Quiberon.

Bureau : Frédéric LEVY (Président), Isabel DA COSTA (Trésorière), Florent LE BARILLIER (Secrétaire)

STRETCHING : A : 22, FA : 0, R : 1, FR : 0, EXT : 0 = TOTAL : 23

GYMNASE CC

La création de groupes WhatsApp pour chacun des cours a permis d'améliorer la communication et de mieux gérer la participation aux cours

En 2025, le cours de gym de Jean-Marie du vendredi (12h-13h) a été supprimé : le très faible nombre d'inscrits (et pas de perspective d'en recruter d'autres) aurait conduit à des coûts prohibitifs, le cours de Margit du jeudi 17h-18h a été déplacé sur le créneau libéré (vendredi 12h-13h), ce qui a permis de recruter des nouveaux adhérents, et d'améliorer notablement la participation. Il est possible d'assister à ce cours du vendredi en visio

Compte-tenu :

- d'une baisse des inscriptions en 2026 (on envisage 8 inscriptions le lundi, 6 le mercredi, 9 le vendredi)
- de l'augmentation du taux horaire des 2 profs, le bureau actuel propose les tarifs suivants :
 - 1 cours de Margit (lundi ou vendredi) : 110 €
 - 2 cours de Margit (lundi et vendredi) : 220 €
 - cours de Jean-Marie (mercredi) 135 €

L'augmentation est notable, certes, mais il est indispensable de présenter un budget à l'équilibre. Par ailleurs, Margit n'avait pas augmenté ses tarifs depuis 3

Les cours ont lieu les lundi, mercredi et vendredi, jours où le nombre de personnes en télétravail est plus élevé. Malheureusement, la salle de gym est occupée les mardi et jeudi à l'heure du déjeuner. Les seuls créneaux potentiellement disponibles seraient en fin de journée.

Horaires des cours : lundi de 11h30 à 12h30, mercredi de 13h à 14h et vendredi de 12h à 13h.

Le bureau remercie chaleureusement les professeurs, Jean-Marie et Margit.

Bureau : Aurélie JANKOWIAK (Présidente), Florian HAIDER (Trésorier), Anna ASK (Secrétaire) Véronique KEHR-CANDILLE (secrétaire suppléante)

TAI CHI CHUAN : A : 18, FA : 0, R : 0, FR : 0, EXT : 0 = TOTAL : 18

CP (Salle R. Castaing)

Une séance de Tai Chi Chuan par semaine le Mardi 12h15 - 13h15.

En 2025, 18 adhérents inscrits, pas de membres extérieurs.

Les séances se sont déroulées de manière normale. A noter que l'assiduité est forcément liée à la disponibilité des membres (contraintes de missions, réunions, vacances télétravail,).

Un article relatif à cette activité donnant la parole aux adhérents a été publié dans ASCO NEWS en Octobre 2025.

En 2026, deux séances par semaine sont prévues : le mardi de 12h à 13h et le mercredi de 13h à 14h.

Bureau : Joel RENEUX (Président, trésorier et animateur), Christophe CARLES (Secrétaire)

TENNIS : A : 6, FA : 0, R : 0, FR : 0, EXT : 0 = TOTAL : 6 TCMC (Chatillon) et CSX (Polytechnique)

La section engage une équipe au championnat Tennis Entreprise des Hauts de Seine.

Rappel 1 : Pour y participer, il faut être membre de la section, payer une contribution (modérée) à cette activité corpo et avoir une licence à jour auprès d'un club avec la mention « Compétition Autorisée ».

Rappel 2 : La section ne prend pas en compte les frais de déplacements éventuels.

Rappel 3 : Pour les activités fédérales, la « Saison » N débute fin Août de l'année N-1. Le championnat Tennis Entreprise 2025 a donc débuté à l'automne 2024.

L'équipe ONERA figurait en Division 4 des Hauts de Seine. Nous avons disputé 5 rencontres sur 7 (deux équipes ne nous ont pas contacté pour jouer leur match à domicile). Avec un bilan équilibré d'une victoire, trois nuls et une défaite, l'équipe ONERA avait assuré son maintien.

MAIS

Pour le championnat 2026, une équipe de la division supérieure a demandé à être affectée dans une division inférieure, du fait d'une baisse d'effectif et de niveau. Et c'est ainsi que l'équipe de l'ONERA est montée en Division 3 pour la saison 2026.

Bureau : Frédéric MOENS (Président), Fabien GAND (Trésorier), Poste à pourvoir (Secrétaire)

TENNIS DE TABLE : A : 9, FA : 0, R : 5, FR : 0, EXT : 1 = TOTAL : 15

HS

L'effectif de la section TT s'établit à 15 membres. 5 membres ne se sont pas réinscrits en 2025 et 3 nouveaux membres ont rejoint la section.

La section n'a pas reçu de dotation de l'ASCO en 2025. Toutefois, ce matin, Gilles a eu un échange avec la trésorière de l'ASCO. 700 euros vont être versés par l'ASCO. Sur la base des dotations des années précédentes, Il reste néanmoins de l'ordre de 700euros à récupérer par la section sous peine de mettre en difficulté la section.

Par rapport à l'année dernière, la section a perdu deux membres.

L'ASF a mis en place un entraînement animé par Franck Gallais, le lundi soir de 20h30 à 22h30 pour les débutants et le mercredi soir de 20h30 à 22h30. Ces séances attirent généralement pas mal de joueurs.

A Chatillon, un affichage a été mis en place dans la salle à côté de la cafétéria où une table de ping-pong a été installée. La mise en place de cette table a aidé aux recrutements de nouveaux membres.

Pendant l'année civile 2025, plusieurs membres de l'ASCO TT ont participé aux compétitions corporatives au sein du collectif ACsIOM : B. Gouyon, G. Chaineray et JC Castelli

Pour la saison 2024/2025 phase II, ACsIOM a engagé 2 équipes à 6 joueurs (ACsIOM A et B) dans le Championnat et 1 équipe à 3 joueurs (ACsIOM C) dans le Critérium.

En voici les résultats :

- ACsIOM A 5e/7 en division 1 et reste en D1,
- ACsIOM B 7e/7 en division 2 et reste en D2 car pas de D3,
- ACsIOM C 7e/7 en division 2 et a été repêchée et reste en D2.

Pour la phase I de la saison 2025/2026, 2 équipes (ACsIOM A et B) ont été engagées dans le Championnat à 6 joueurs et 1 équipe dans le Critérium à 3 joueurs. A l'issue de cette 1e phase les résultats obtenus sont les suivants :

- ACsIOM A 5e/7 en D1
- ACsIOM B 7e/7 en D2
- ACsIOM C 7e/7 en D2.

A noter également que B. Gouyon a participé aux individuelles corpo vétérans. Gilles Chaineray et Bernard ont participé à la coupe A. Decroix. Ils participent également au Challenge Leclet dans une équipe à 3 joueurs.

Fermeture de la salle en 2027

Des travaux de réaménagement de la salle, ou se déroule les entraînements, sont prévus à partir de janvier 2027. Aucune solution de remplacement est prévue durant ces travaux. Toutefois, la date de ces travaux pourrait être revue suivant les résultats des élections municipales.

Si les travaux devaient effectivement démarrés en janvier 2027 et sans solution alternative, l'activité tennis de table serait suspendue.

Bureau : Yoann PAICHARD (Président), Gilles CHENERAY (Trésorier), Juan-Carlos CASTELLI (Secrétaire)

TIR A LA CIBLE : A : 6, FA : 0, R : 3, FR : 0, EXT : 6 = TOTAL : 15

VERSAILLES / BOURG-LA-REINE

Au renouvellement des inscriptions aux stands de tir en septembre 2025, des nouveaux adhérent(e)s sont venus grossir les rangs de la section. Nous sommes passés de 11 à 15, c'est parfait ! il y avait eu le départ d'un tireur en cours d'année.

- 2 adhérentes ONERA pour le club de l'ASBR. Bienvenue à Cristina et à Camille !
- 3 adhérent(e)s, dont un extérieur, pour le club TNV de Versailles. Bienvenue à Sarha, Philippe et Laurent !

Les inscriptions des nouveaux tireurs au TNV ont pu se réaliser grâce à l'intervention de Yann (membre extérieur) qui a bien voulu les parrainer et les guider dans le stand. Un grand merci à lui.

Entraînement

La section Tir a continué ses séances d'entraînement au stand ASBR, soit à l'air comprimé 10 m, grâce au pistolet de compétition ASCO, soit aux gros calibres avec les armes de poing ou d'épaule des adhérents. Les armes anciennes ne sont pas oubliées puisque plusieurs tireurs s'adonnent à la poudre noire.

Pour rappel les deux stands sont choisis par la section sont :

Le stand de l'ASBR (Bourg la Reine, 92) propose en intérieur :

- 15 pas de tir 10 m pour les armes à air comprimé
- 15 pas de tir 25 m "gros calibres"
- 5 pas de tir en "pin shooting" (tir de rapidité sur quilles)

Il est ouvert le samedi après-midi, le dimanche matin et trois soirées par semaine

Le stand de tir du TNV (Versailles, 78) avec ses installations extérieures.

Il possède de nombreux pas de tir pour toutes les disciplines d'armes de poing et d'épaule jusqu'à 300m :

- 1 Pas de tir 10m Plomb (20 places)
- 2 Pas de tir 25m Pistolet tous calibres (2x 10 places)
- 2 Pas de tir 50m 22LR Armes Anciennes (4 places) et Rameneurs (6 places)
- 1 Pas de tir 50m à 200m fusils (6 places)
- 1 Pas de tir 200m fusil couché calibres TAR (4 places)
- 2 Pas de tir 300m assis (4 places) et couché (4 places)

Il est ouvert en fin de semaine (en journée 9h-19h les jeudi, vendredi et samedi et matinée 9h-12h le dimanche).

Un regret sur cette année encore, c'est de ne pas avoir assez de rencontres communes entre nous.

Jacky Mallarmé qui devait s'en occuper depuis la dernière assemblée, n'a pas eu le temps ni les moyens de le faire.

Bureau : Philippe CUVIER-PERRIER (Président et Trésorier), Cristina ROTARU (Secrétaire)

RESTAURATION DE VEHICULES ANCIENS : A : 14, FA : 2, R : 3, FR : 0, EXT : 3 = TOTAL : 22 CM (Bât Ah)

Le président rappelle que les cartes grises de tous les véhicules en restauration doivent être remises au président de la section ou à l'adjoint au Directeur de centre Philippe Cuvier Perrier, afin d'identifier les propriétaires.

D'autre part, les matériels et outils des adhérents devront également être identifiés par les adhérents concernés (étiquetage) avant le mois de juin 2026. Il en est de même pour les armoires. Tout manquement entraînera l'évacuation des matériels à la déchetterie, ou au ferrailleur. Les armoires cadenassées et non identifiées seront ouvertes et les matériels seront également évacués.

Il est à noter que le parc à ferraille n'est plus utilisable car il a été fermé définitivement.

Remarques diverses :

- Les nombreuses batteries seront évacuées par Philippe Mourer,
- Le bidon d'huile de 200 litres devra être changé (à la charge de Philippe Mourer),
- Les petits bidons d'huile, lookeed, et autres devront être évacués par la section RVA,
- Le local devra être totalement vide **pour janvier 2028** sauf pour le matériel de la section (outils et ponts),
- Les locaux devront être totalement vides **pour juin 2028**.

Après le déménagement, la section RVA devra trouver un autre mode de fonctionnement. Des locaux sur Palaiseau ont été demandés pour stocker les 5 remorques et les armoires remplies d'outils appartenant à la section. Ces locaux sont identifiés et seront confirmés et utilisés en fonction de l'avancée de Prisme.

Un achat ou location de locaux dans la région a été envisagé, mais les prix en région parisienne sont prohibitifs.

Bureau : Thierry MERRER (Président), Bruno PASSILLY^R (Trésorier), Jean-Marc PELLIER (Secrétaire)

VOILE : A : 13, FA : 3, R : 2, FR : 2, EXT : 0 = TOTAL : 20

HS

En 2025 la section Planche à Voile (en majuscule avant que ça ne devienne la section kite...) s'est dédoublée, avec le rendez-vous traditionnel de Hyères pour les plus expérimentés (6 adhérents), et une découverte des rivages de l'île d'Oléron pour les plus téméraires. Un nouvel actif a rejoint le deuxième groupe (8 au total). A Oléron l'activité a consisté à explorer les côtes à au gré du vent pour les stagiaires de kite et wing, et pour les pratiquants autonomes. Les quelques journées sans vent ont été occupées à s'accommoder des ressources locales : dégustation de bourriches d'huîtres, mouclades au milieu des claires, vélo pour aller chercher les bourriches, etc.

Pendant ce temps à Hyères, le vent était beaucoup plus présent, au point que les voitures sont revenues avec un peu moins de matériel qu'à l'aller... Heureusement les traditionnelles grillades et bananes flambées ont réchauffé les cœurs !

Signalons aussi quelques sorties à la journée de planche à voile et dériveur sur lacs, entre St Quentin en Yvelines et Léry-Poses, en passant par Moisson-Lavacourt.

Bureau : Michel TAUUVY (Président), Julien LAHYANI (Trésorier), Julien LE GOUET (Secrétaire)

VOLLEY-BALL : A : 10, FA : 0, R : 0, FR : 0, EXT : 1 = TOTAL : 11

GYMNASE EXT CHATILLON

En préparation du déménagement à Palaiseau, une discussion a eu lieu concernant les créneaux au **club sportif de polytechnique CSX** (Lundi et Vendredi, 12h00 – 13h30) :

- **Ouverture** : Le créneau est ouvert aux profils ONERA et extérieurs
- **Tarif** : 67 € pour le personnel ONERA, 117€ pour le personnel extérieur
- **Note importante** : Dès que le groupe atteint **3 personnes ou plus**, une demande de subvention à hauteur de **50 %** pourra être déposée, sur le même modèle que le fonctionnement actuel de la section.

Les créneaux au CSX seraient complémentaires aux créneaux d'entraînement ASCO.

Discussion sur le nombre de créneaux et les horaires à privilégier lors des demandes à la ville ou aux entités proches de l'ONERA pour remplacer le créneau actuel à Châtillon. La question se pose également du moment où la section devra déménager.

Nouvelle règle d'affiliation : Pour évoluer en "Loisir Onera Corpo", l'inscription au **SCMC** devient obligatoire. Jusqu'alors, les joueurs avec une licence FFVB hors SCMC pouvaient ne pas s'y inscrire.

- **Coût** : 200 € au total (répartis en 100 € à la charge du joueur et 100 € pris en charge par l'ASCO),
- **Exception** : Clément (EXT) devra s'acquitter de la totalité de la somme (pas de prise en charge ASCO)

Bureau : Patrick SECCHI (Président), Jean-Didier GARAUD (Trésorier), Sébastien MERCIER (Secrétaire)

VOYAGES : A : 1, FA : 0, R : 9, FR : 2, EXT : 4 = TOTAL : 18

HS

Pour 2025, nous vous proposons 2 voyages.

Le premier voyage se déroula du 23 septembre au 2 octobre et nous fit découvrir la Grèce du Nord encore méconnue avec un programme très complet de découverte de la Macédoine grecque et de l'Epire, où se mêlent l'histoire, la culture et la nature. Thessalonique, la deuxième capitale de la Grèce, possède un patrimoine historique et culturel impressionnant (avec ses vestiges grecs et romains, ses musées et ses remarquables églises). Nous avons effectué plusieurs excursions au départ de cette deuxième ville grecque. Au sud d'Est, beaux points de vue depuis le bateau sur quelques-uns des vingt monastères qui s'élèvent le long de la côte sud de la presqu'île du mont Athos. Encore plus à l'Est exploration des vestiges antiques de Philippes en Macédoine Orientale. Et enfin découverte du merveilleux site de Vergina avec les tombes royales de l'ancien royaume de Macédoine (dont celle de Philippe II, père d'Alexandre Le Grand).

Après ces visites archéologiques, nous quittons la région de Thessalonique en direction du Sud. Place à la découverte de paysages étonnants : près du mont Olympe, nous avons admiré les Météores où trônent des monastères des 14 et 15e siècles perchés sur d'imposants pitons rocheux. Nous avons contemplé la Grèce secrète de l'Épire intérieure (la charmante ville d'Ioánnina et les villages des Zagoria). Ce voyage s'est terminé par la découverte des lacs de Prespa, à la frontière de l'Albanie et de la Macédoine du Nord, écosystème exceptionnel. Pour ce voyage, nous avons 11 participants.

Le deuxième voyage se déroula du 22 novembre au 2 décembre et nous a permis de visiter l'Egypte avec un guide qui a contribué à la réussite de ce voyage. L'Egypte est un pont entre l'Afrique du Nord-Est et le Moyen-Orient et son histoire remonte à l'époque des pharaons. Des monuments millénaires bordent les berges de la fertile vallée du Nil. C'était un circuit complet "à la carte" qui nous a permis de voir tous les points principaux de ce pays, des célèbres pyramides de Gizeh à la vallée des Rois, en passant par les temples d'Abou Simbel et le barrage d'Assouan. Pour ce voyage, nous avons 13 participants.

En 2026 nous proposons 3 voyages : Serbie, Croisière sur le Rhin + voyage à bord du train « Glacier Express » et une autre croisière pour découvrir Les Iles Canaries.

➔ Contrairement à ce que pensent certaines personnes, la Section Voyages n'est pas une Section de "Vieux". Elle est ouverte à tous les membres de l'Office et pendant plus de 45 ans elle a renouvelé ses participants en leur proposant des voyages dans tous les coins du monde. Aujourd'hui, nous avons besoin de vous pour continuer !

Bureau : Nathalie FASSIER (Présidente), Nicole PACAUD^R (Trésorière), Dominique HORRIERE^R, Michel PACAUD^R Christiane MICHAUT^R

PAUSE YOGA : A : 29, FA : 0, R : 0, FR : 0, EXT : 0 = TOTAL : 29

CP (Salle R. Castaing)

Suite à notre dernière AG en 2025 au cours de laquelle certains ont exprimé leur souhait de changer les horaires et suite au sondage mis en place à ce sujet, la majorité des adhérents a validé les horaires des cours du lundi et jeudi de 12h15 à 13h15.

Nous vous avons informé de l'ouverture éventuelle d'un 3ème cours, à la seule condition que la dotation ASCO soit bien de 75 % (en cours de confirmation à ce jour, Victor DESANGLES se rapproche de l'ASCO).

Un sondage avait été transmis via la news ASCO fin 2025 et nous avons eu 22 personnes intéressées dont 15 non adhérents. Nous avons proposé 2 jours avec des horaires différents, et c'est le mercredi soir à partir de 18h a eu le plus de vote.

Nous allons renvoyer un sondage via l'ASCO NEWS début février en indiquant que le 3ème cours sera le mercredi à 18h et on rajoutera une ligne pour préciser le nom des personnes intéressées.

Bureau : Anaëlle ALLIMANT (Présidente et Trésorière), Laure HERMANN (Trésorière adjointe), Caroline GRIGORIOU (Secrétaire), Brigitte LE GALL (Secrétaire adjointe)

Bilan 2025



Bilan 2025					
Actif immobilisé				Passif	
	Brut	AMT	Net		
Immobilisations corporelles sections	61 404,20	17 263,00	44 141,20		
Immobilisations corporelles ASCO	0,00	0,00	0,00		
Immobilisation Minibus	30 000,00	23 000,00	7 000,00		
Immobilisation étang, vente octobre 2025	0,00	0,00	0,00		
Immobilisation Pandora	30 000,00	0,00	30 000,00	Réserve de trésorerie sur immobilisations	81 141,20
Total I			81 141,20	Total I	81 141,20
Actif circulant					
Caisse d'épargne ASCO au 31/12/2025			130 093,93	Fond propre	230 659,57
Caisse d'épargne Sections si soldes positifs			95 517,64	Caisse d'épargne Sections si soldes négatifs	0,00
Placements divers (dont livret A)			150 358,72	Provision pour déficit :	100 358,72
Caisse liquide			592,12	Réserve d'investissement	50 000,00
				Réserve de trésorerie pour événements	0,00
Stock Contremerques			11 632,41	Déficit à reporter (exercice précédent)	0,00
Produits à recevoir (recettes n à recevoir en n+1)			1 710,77	Charges à recevoir (factures n à payer en n+1)	8 887,30
Total II			389 905,59	Total II	389 905,59
Total général			471 046,79		471 046,79

Compte de résultat 2025, frais généraux



2025	Prévisionnel 2025		Compte de Résultats 2025 estimation au 31 octobre		Prévisionnel 2026	
	charges	produits	charges	produits	charges	produits
A - poste ASCO						
dépenses de fonctionnement			1 725,76			
Assurances	56 000,00		11 995,55		60 000,00	
charges de personnel			41 786,38			
amortissements exercices antérieurs	0,00		0,00		0,00	
amortissements exercice en cours	0,00		0,00		0,00	
reprise du déficit des exercices précédents	0,00		0,00		0,00	
dépenses exceptionnelles			0,00		0,00	
Dotation CSE		48 000,00		48 486,19		52 000,00
adhésions ASCO		8 000,00		7 021,50		8 000,00
utilisation des réserves de trésorerie		0,00		0,00		0,00
produits exceptionnels		0,00		0,00		0,00
excédent poste ASCO	0,00		0,00		0,00	
déficit poste ASCO		0,00		0,00		0,00
A - Total poste ASCO	56 000,00	56 000,00	55 507,69	55 507,69	60 000,00	60 000,00

Compte de résultat 2025, contremarques



2025	Prévisionnel 2025		Compte de Résultats 2025 estimation au 31 octobre		Prévisionnel 2026	
	charges	produits	charges	produits	charges	produits
B - poste Contremarques						
achats	10 000,00		32 899,41		0,00	
ventes		10 000,00		3 769,32		29 130,09
utilisation réserves de trésorerie						
excédent poste Contremarques	0,00		0,00		29 130,09	
déficit poste Contremarques		0,00		29 130,09		0,00
B - Total poste Contremarques	10 000,00	10 000,00	32 899,41	32 899,41	29 130,09	29 130,09

Compte de résultat 2025, sections (34).



2025	Prévisionnel 2025		Compte de Résultats 2025 estimation au 31 octobre		Prévisionnel 2026	
	charges	produits	charges	produits	charges	produits
C - poste Sections						
Dépenses Sections	680 771,40		633 938,39		705 291,13	
Minibus	2 500,00		1 625,67		2 000,00	
Autres, dont Ariane	200,00		9 473,62		10 000,00	
Promo	1 800,00		531,73		500,00	
amortissements	4 206,10		7 333,50		6 248,52	
reprise des exercices précédents			0,00		0,00	
dépenses exceptionnelles			0,00		0,00	
Dotations CSE		136 000,00		131 513,81		148 000,00
participations des membres ASCO		530 000,00		468 543,49		546 039,65
utilisation réserves de trésorerie		23 477,50		0,00		30 000,00
produits exceptionnels		0,00		85 037,90		0,00
excédent poste Sections	0,00		52 192,29		0,00	
déficit poste Sections		0,00		0,00		0,00
C - Total poste Sections	689 477,50	689 477,50	705 095,20	705 095,20	724 039,65	724 039,65
TOTAL Compte de Résultat	755 477,50	755 477,50	793 502,30	793 502,30	813 169,74	813 169,74
	Prévisionnel 2025		Compte de Résultats 2025		Prévisionnel 2026	
DOTATION CSE		184 000,00		200 000,00		200 000,00
			Déficit 2025 :	32 845,61	Déficit 2026 :	30 000,00
					Prév part 2026 :	520618,13

Le Délégué à la protection des données (DPD) de l'ASCO, Naïr SUBRA, explicite ce qu'est le Règlement Général à la Protection des Données (RGPD), que nous devons impérativement appliquer pour être en conformité avec la loi.

Présentation effectuée en séance par le DPD ASCO :

RGPD – Règlement général sur la protection des données

- Plan
 - Introduction
 - Rappel des droits et obligations
 - Synthèse du premier recensement
 - Plan succinct de mise en conformité
- Introduction
 - En application depuis 2018
 - S'applique à tout entité publique ou privée recueillant des données personnelles
 - Objectif pour l'ASCO : Mise en place en 2026 pour conformité en 2027

AG ASCO du 16 AVRIL 2026

Planche 1/6

RGPD – Droits et obligations

- Droits pour les membres et bénéficiaires
 - **Droit d'accès** : ils peuvent demander à consulter les données les concernant
 - **Droit de rectification** : ils peuvent exiger la correction d'informations inexactes.
 - **Droit d'opposition** : ils peuvent refuser l'utilisation de leurs données dans certains cas.
 - **Droit à l'effacement ("droit à l'oubli")** : ils peuvent demander la suppression de leurs informations sous certaines conditions.
- Obligation pour l'ASCO
 - **Transparence et information** : doit informer les personnes concernées de l'usage qui est fait de leurs données et de leurs droits
 - **Sécurisation des données** : Elles doivent garantir la confidentialité et l'intégrité des fichiers.
 - **Registre des traitements** : Doit tenir un registre indiquant la nature des informations collectées, leur finalité et les mesures de protection mises en place.
 - **Encadrement des transferts de données** : Si des fichiers sont transmis à des tiers (ex. partenaires, prestataires), l'association doit en informer les personnes concernées et garantir la conformité du transfert avec le R.G.P.D

AG ASCO du 16 AVRIL 2026

Planche 2/6

RGPD – Synthèse des données ASCO

Type de fichiers recensés

- **Bulletin d'adhésion** : (papier, [pdf](#), [word](#))
- **Fichier de gestion des membres** : ([excel](#), [googlesheet](#))
 - Etat civil, identité, identification (numéro adhérent, nom, prénom, adresse mail, téléphone,
 - Personne à contacter en cas d'urgence (nom, prénom,)
 - Vie professionnelle (matricule, téléphone professionnel, DDS,
 - Véhicule personnel
 - Infos propres à la section (n° de licence fédération, niveau, attribution parcelle ...)
- **Données bancaires** (RIB)
- **Liste de diffusion mail**
- **Chat**
 - Discussion/communauté [whatsapp](#) :
 - numéro de téléphone accessible à tout le monde (Pas un problème tant que c'est signalé)
 - Est-ce que juridiquement cela fait partie de l'asco ?
 - Conservation des informations dans le temps (Possibilité de mettre des messages éphémères max 90 jours)
 - Groupe [element](#)
- **Éléments organisation voyage**
- **Autres** : Sondage ? Vidéo ? Photos ?

AG ASCO du 16 AVRIL 2026

Planche 3/6

RGPD – Synthèse des données ASCO

- **Type Stockage**
 - PC (personnel, [Onera](#))
 - Cloud google
 - Papiers
- **Durée de stockage**
 - Entre infini et 2 ans
- **Cycle de vie d'une donnée personnelle** :
 - Phase utile < 3 ans
 - Archivage intermédiaire (stockage si besoin légal, exemple contentieux) → accès limité
 - Archivage (données anonymisées) pour statistiques
- **Supprimer automatiquement les données ayant dépassées leur date de péremption**

AG ASCO du 16 AVRIL 2026

Planche 4/6

RGPD – Mise en conformité

- Nommer un référent RGPD par section
- Fourniture par le Cex à chaque section
 - Fichier de traitement type
 - Phrase type à apposer sur vos formulaires servant à la collecte des données
 - Formulaire mention informative relative au traitement
- Mise en place d'un document « Politique de protection des données à caractère personnel »
- Effacer les données de plus de 3 ans
- Vérifier la sécurisation des données
- Réunion spécifique avec les référents RGPD de section si besoin

AG ASCO du 16 AVRIL 2026

Planche 5/6

RGPD – Bonnes pratiques

- Nommer un référent R.G.P.D au niveau CEx et de chaque section pour veiller au respect des règles
- Mettre en place une politique de confidentialité claire
- Sensibiliser les membres à la protection des données
- Limiter autant que possible la quantité des données traitées
- Les données ne doivent pas être gardées plus de trois ans

AG ASCO du 16 AVRIL 2026

Planche 6/6